

PROCES – VERBAL

De la séance du Conseil Municipal

du 10 juillet 2020



Le dix du mois de juillet 2020 à 17h00, le Conseil municipal de la Commune de Mérenvielle régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle de réunion de la Mairie sous la présidence de Mr Raymond ALEGRE, Maire.

CONSEILLER(E)S	Présent(e)s	Excusé(e)s	Pouvoir à
ALEGRE Raymond	X		
ASTUDILLO BRIONES GARRIGUES Clara			REGNARD Armand
BAUTE Philippe		X	
DUPUY Agnès	X		
GIRARD Pascal	X		
JONES Margaret	X		
MARAVAl Alain	X		
MILHES Bernadette			ALEGRE Raymond
MORONI DENAT Martine	X		
REGNARD Armand	X		
SERIS Bernard	X		
TOTAL :	8		2
<u>Nombre de votants :</u>	10		

Le Conseil Municipal a été convoqué le 3 juillet 2020. Ont été adressés aux conseillers les documents relatifs aux désignations à prendre au cours de la séance, en même temps que la convocation.

Secrétaire de séance : **Monsieur Armand REGNARD a été nommé Secrétaire.**

1- Elections sénatoriales 2020 : désignation des délégués du Conseil Municipal

Les élections sénatoriales dans la Haute-Garonne auront lieu le dimanche 27 septembre 2020. Elles ont pour but d'élire les sénateurs pour un mandat de six ans.

Aussi le conseil municipal a été convoqué le vendredi 10 juillet afin de désigner 1 délégué et 3 suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs.

Monsieur le Maire a dénombré huit conseillers présents, et deux procurations ont été remises, ainsi il a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Le vote s'effectue sans débat au bulletin secret dans le respect des mesures barrières à l'instar de toute délibération du Conseil Municipal en période d'urgence sanitaire.

Le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend deux conseillers municipaux les plus âgés et deux conseillers municipaux les plus jeunes présents.

Soit : Mme Jones Margaret – Mr Régnard Armand et Mme Dupuy Agnès – Mr Séris Bernard

ELECTION DELEGUE

Résultat du 1^{er} tour :

Nombre de votants : 10
Nombre de suffrages obtenus : 10
Majorité absolue : 6

Candidat : **ALEGRE Raymond** 10 suffrages obtenus

ELECTION DES SUPPLEANTS

Résultat du 1^{er} tour :
Nombre de votants : 10
Nombre de suffrages obtenus : 10
Majorité absolue : 6

Candidats :

MILHES Bernadette 10 suffrages obtenus
REGNARD Armand 10 suffrages obtenus
MARAVAl Alain 9 suffrages obtenus

2- Désignation d'un « correspondant Tempête » et d'un suppléant

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre des dépannages lors d'un évènement climatique, doit être désigné comme vecteur de communication avec ENEDIS, un « correspondant tempête » et un suppléant pour chaque commune.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de nommer :

Mr SERIS Bernard correspondant tempête auprès d'ENEDIS,
Mr REGNARD Armand comme suppléant.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

3- Désignation des délégués CNAS (élus et agents) pour 2020 à 2026

Le Comité National d'Action Sociale (CNAS) est une association qui propose une gamme de prestation d'actions sociales au profit des fonctionnaires territoriaux.

Conformément à l'organisation paritaire constitutive du CNAS, chaque structure adhérente au CNAS désigne deux délégués : 1 délégué des élus et 1 délégué des agents.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de nommer :

Mme JONES Margaret, déléguée au collège des élus.
Mme GISSOT Sylvie, déléguée au collège des agents.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 19h30.